

VILLE DE FOSSES

Acte certifié exécutoire après avoir été transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le : **31/05/2024**

La Maire, Jacqueline HAESINGER



Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20240523-ARRT24085-AI
Date de télétransmission : 31/05/2024
Date de réception préfecture : 31/05/2024

**ARRETE DESIGNANT LES PRESIDENTS DES BUREAUX DE VOTE POUR L'ELECTION DES
REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN**

9 JUIN 2024

La Maire de Fosses ;

Vu le Code électoral et notamment son article R.43 ;

Vu le décret n°2024-226 du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement Européen ;

ARRÊTÉ N° 24/085

Article 1 : Les adjoints au Maire et Conseillers Municipaux de la commune dont les noms suivent sont désignés pour assurer les fonctions de Président de bureau de vote le dimanche 9 juin 2024 :

1^{er} bureau : Madame Jacqueline BENOLIEL épouse HAESINGER

2^{ième} bureau : Monsieur Michel NUNG

3^{ième} bureau : Monsieur Patrick MULLER

4^{ième} bureau : Madame Léonor MECCA épouse SERRE

5^{ième} bureau : Monsieur Franck BLEUSE

6^{ième} bureau : Monsieur Christophe LUCAS

7^{ième} bureau : Madame Jeanick JAMES épouse SOLITUDE

Article 2 : Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Val d'Oise.

Fait à Fosses le 23 mai 2024

La Maire,
Jacqueline HAESINGER

